



HAL
open science

Master Banque finance assurance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Banque finance assurance. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02041398

HAL Id: hceres-02041398

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041398>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Banque, finance, assurance

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie - Gestion

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Banque, finance, assurance* propose trois parcours en master 1 (M1) : *Banque et finance internationales* uniquement ouvert aux étudiants issus du même parcours de la licence *Economie-Gestion, Ingénierie financière* en formation classique ou alternance et *Ingénierie patrimoniale*. La formation s'organise en quatre spécialités durant la seconde année de master (M2) : une spécialité *Chargé d'affaires entreprises et institutions* (CAEI) en alternance et en formation ouverte à distance (FOAD), *Expertise des métiers d'agence* (EMA) en alternance, *Ingénierie patrimoniale* (IP) en alternance et *Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité* (G2C) uniquement en formation classique. Cette formation permet d'acquérir des connaissances et compétences issues des référentiels métiers de la banque et de l'assurance. Les métiers visés varient selon les spécialités : financement de l'entreprise et des structures publiques ou privées, métiers du réseau, chargé de clientèle professionnelle, gestionnaire de patrimoine, gestion d'actifs. Le master est ouvert à la formation initiale, en alternance (y compris dès le M1 pour certains parcours), en FOAD (pour le M2 CAEI) et il accueille potentiellement des étudiants en formation continue. Pour l'essentiel, la formation est dispensée dans les locaux de l'Université de Caen (Institut universitaire professionnalisé (IUP) banque finance/Institut d'administration des entreprises (IAE) de Caen), sauf certains programmes dédiés de formation continue qui sont effectués dans les locaux des banques partenaires.

Synthèse de l'évaluation

L'architecture de cette formation est assez complexe mais le master *Banque, finance, assurance* est clairement présenté. Il est ouvert à la formation initiale, en alternance, en FOAD et il accueille des étudiants en formation continue. Cette organisation et ses contenus semblent bien adaptés à la forte professionnalisation que vise la formation. Ainsi, les objectifs poursuivis, l'organisation pédagogique et le programme sont bien définis. Les annexes descriptives aux différents diplômes précisent bien les compétences acquises à l'issue de la formation dans les différentes spécialités. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien renseignées et précisent bien les métiers visés. L'équipe pédagogique comprend de nombreux enseignants-chercheurs (EC) relevant de multiples champs disciplinaires. Ces EC font partie de plusieurs équipes de recherche reconnues par le CNRS. Les liens avec la recherche sont cependant essentiellement liés à la présence d'EC dans l'équipe pédagogique et à leurs contributions apportées dans le cadre des mémoires réalisés par les étudiants. Les relations de la formation avec l'environnement socio-économique sont très approfondies. Il existe des liens étroits, établis depuis longtemps avec de nombreux partenaires des professions bancaires et, dans une moindre mesure, assurantielles. Ils participent aux jurys, aux enseignements, au conseil de perfectionnement et à l'accueil des étudiants en stage. Au niveau régional, la formation est en concurrence de façon marginale qu'avec l'École de Management de Normandie pour les seuls métiers de direction d'agence.

L'équipe pédagogique comprend également des enseignants et des professionnels de la banque et de l'assurance. L'ensemble de l'équipe pédagogique participe au pilotage de la formation. Les responsables de chaque spécialité de la formation sont clairement identifiés. Le nombre d'étudiants de M1 a fortement augmenté en quatre ans alors que les effectifs sont stables en M2. Les taux de réussite sont supérieurs à 90 %, ce qui est conforme à la norme pour ce type de formation. Il n'y a pas de poursuites d'études à l'issue du master, ce qui confirme son faible attachement à la recherche et sa forte professionnalisation assurant la très bonne intégration professionnelle des diplômés. Les volumes et le nombre des cours assurés par des enseignants professionnels sont conséquents. Il y a une vraie réflexion sur les métiers en relation avec la profession dans les secteurs bancaires et de l'assurance.

Les étudiants de M1 effectuent un stage « long » (de 8 à 18 semaines). La formation étant dispensée à la fois en alternance et en formation initiale classique, la plupart des étudiants de M2 n'effectuent pas de stage *stricto sensu*. Les stages « longs » font l'objet d'un rapport, d'une soutenance orale et d'une évaluation qualitative par le maître de stage. Les étudiants de M1 réalisent un mémoire ou un projet d'intérêt collectif.

La formation est spécifiquement bancaire et tournée vers des prérequis professionnels dans un cadre français, ce qui n'est pas de nature à attirer un grand nombre d'étudiants étrangers, d'autant plus qu'elle fonctionne largement sous le régime de l'alternance. Néanmoins, dans le cadre des accords Erasmus, des échanges de quelques étudiants de M1 sont effectués chaque année. Le master intègre principalement des étudiants de L3 en *Economie-Gestion* parcours *Banque, finance, assurance*, qui doivent être également recrutés par un établissement bancaire pour accéder à l'alternance. Le nombre des candidatures est stable, voire en légère augmentation en M1. En fonction de leurs parcours antérieurs, les étudiants doivent suivre des cours de remise à niveau dans différentes matières en M1 et en M2. Il existe des passerelles entre la spécialité CAEI et le master *Comptabilité, contrôle, audit* de l'IAE. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité d'obtenir le double diplôme sous certaines conditions, ainsi que certains diplômes de l'école de commerce locale, l'Ecole de Management de Normandie. Les plateformes collaboratives sont utilisées notamment pour la préparation des certifications professionnelles et l'enseignement de l'anglais est présent dans toutes les spécialités.

Les règles de délivrance du diplôme, les modalités de compensation et de capitalisation des notes pour les diverses spécialités et les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas clairement précisées ; néanmoins, le fonctionnement des jurys et les règles de délivrances des crédits européens suivent les procédures prévues par l'université. Les jurys prévoient une parité entre les membres professionnels et les enseignants du diplôme. Il existe un livret qui permet d'analyser la progression de l'acquisition des compétences, et pour les étudiants en formation par alternance, plusieurs rencontres sont organisées au cours de l'année entre l'étudiant, le maître d'apprentissage et le tuteur universitaire. La formation assure un excellent suivi de ses diplômés au moyen de diverses enquêtes complétées par des projets étudiants. Enfin, le centre de formation des apprentis établit également des statistiques de suivi des alternants. Ces diverses enquêtes viennent compléter les données et améliorer les taux de réponse des études de suivi provenant de l'observatoire de l'université. Un conseil de perfectionnement réunit une fois par an les équipes pédagogiques et des professionnels de la banque et de l'assurance afin de réaliser une analyse critique des contenus de la formation. Ce conseil suit également les évolutions des métiers visés et cherche à les intégrer dans les parcours pédagogiques. Des outils d'évaluation précis et normés des enseignements par les étudiants sont utilisés à l'issue de chaque semestre. L'autoévaluation est mise en place dans la formation notamment au travers de la certification Qualicert. Gage de qualité de l'autoévaluation, cette certification prévoit notamment la mise à disposition de nombreux documents pour les étudiants.

Points forts :

- Les équipes pédagogiques de la formation sont adaptées et impliquées. Elles associent des EC de champs disciplinaires variés et des professionnels de la banque et de l'assurance, secteurs avec lesquels la formation a établi des liens très étroits.
- Le master est proposé selon toutes les modalités d'enseignement possibles : classique, alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation), formation continue, FOAD.
- Le pilotage sérieux de la formation conduit à des taux de réussite et d'insertion professionnelle très élevés, et la certification Qualicert favorise la qualité du processus d'autoévaluation.
- La formation est bien positionnée dans le champ *Economie - Gestion*.

Points Faibles :

- Les liens avec la recherche sont un peu limités.
- Les partenariats avec des entreprises d'assurances sont moins développés que ceux avec les établissements bancaires.

Recommandations :

Le master *Banque, finance, assurance* fonctionne de manière très satisfaisante. Depuis longtemps, cette formation paraît avoir tissé des liens très étroits avec des entreprises du secteur bancaire. Ces dernières contribuent ainsi à son pilotage et assurent la très bonne insertion professionnelle des diplômés. Les liens avec la recherche d'une part, et les partenariats avec les entreprises du secteur de l'assurance d'autre part, gagneraient néanmoins à être renforcés.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>L'architecture de la formation est assez complexe mais le master <i>Banque, finance, assurance</i> est clairement présenté. En M1, cette formation propose trois parcours : <i>Banque et finance internationales</i> uniquement ouvert aux étudiants issus du même parcours de la licence <i>Economie-Gestion</i>, <i>Ingénierie financière</i> en formation classique ou alternance et <i>Ingénierie patrimoniale</i>. La formation s'organise en quatre spécialités durant la seconde année : une spécialité CAEI en alternance et en FOAD, EMA en alternance, IP en alternance et G2C uniquement en formation initiale classique.</p> <p>La formation permet d'acquérir des connaissances et compétences issues des référentiels métiers de la banque et de l'assurance. Les métiers visés varient selon les spécialités : financement de l'entreprise et des structures publiques ou privées, métiers du réseau, chargé de clientèle professionnelle, gestionnaire de patrimoine, gestion d'actifs.</p> <p>Le M1 est ouvert à la formation initiale et formation en alternance, avec une mise à niveau pour les étudiants n'ayant pas suivi le parcours <i>Banque-finance</i> de la L3 <i>Economie-Gestion</i>. Des changements de trajectoires sur les spécialités sont possibles à l'entrée du M2.</p> <p>L'exposé de la formation est clair. Les objectifs poursuivis, l'organisation pédagogique et le programme sont bien définis. Les annexes descriptives aux différents diplômes précisent bien les compétences acquises à l'issue de la formation dans les différentes spécialités. Les fiches du RNCP sont bien renseignées et précisent bien les métiers visés.</p>
Environnement de la formation	<p>Du fait d'une certaine interdisciplinarité de la formation, l'équipe pédagogique comprend de nombreux EC relevant de multiples champs disciplinaires et notamment de l'économie, des sciences de gestion et du droit (en spécialité IP essentiellement). Les EC appartiennent ainsi à plusieurs équipes de recherche (en économie, gestion et droit) reconnues par le CNRS (Unités Mixtes de Recherche et Equipes d'Accueil). Les liens avec la recherche proviennent essentiellement de la présence de ces EC dans l'équipe pédagogique et des contributions qu'ils peuvent apporter dans le cadre des mémoires réalisés par les étudiants.</p> <p>Les liens de la formation avec l'environnement socio-économique sont très approfondis. Il existe ainsi des relations étroites, établies depuis longtemps avec de nombreux partenaires des professions bancaire et assurantielle qui participent notamment aux jurys, aux enseignements, au conseil de perfectionnement et à l'accueil des étudiants en stage. Des partenariats sont également signés avec des associations professionnelles.</p> <p>Sur le plan régional, la formation n'est pas en concurrence avec d'autres masters, sauf de manière marginale avec le diplôme de l'Ecole de Management de Normandie pour les métiers de direction d'agence bancaire. Cette concurrence ne pénalise cependant pas l'insertion professionnelle des étudiants, notamment dans la mesure où l'offre d'emplois est très importante sur ce type de métier. Le master est bien classé (concours AGEFI agence économique et financière, Concours Manager de BNP Paribas).</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est composée d'EC, enseignants et professionnels de la banque et de l'assurance. Les professionnels semblent disposer des compétences requises pour assurer les enseignements qu'ils dispensent dans la formation. Ces professionnels sont nombreux et assurent des volumes de cours importants en M1 et en M2, essentiellement sur les matières « professionnelles » (19 sur 32 enseignants en M1, et entre 15 et 32 selon les spécialités du M2). Les enseignants universitaires restent majoritaires avec un ratio de 60 à 70 %, sauf pour les spécialités M2 EMA (37 %), M2 G2C (18 %), M2 IP (38 %).</p> <p>L'ensemble de l'équipe pédagogique participe au pilotage de la formation. Elle se réunit une fois tous les deux mois. Les responsables de chaque spécialité de la formation sont clairement identifiés.</p>

Effectifs et résultats	<p>Les tableaux statistiques présentés en annexe ne sont pas renseignés pour les effectifs et les taux de réussite en M1, même si les informations sont présentes dans le corps du dossier. D'une manière générale, les tableaux présentés en annexe n'expliquent pas toujours clairement à quelle spécialité de master ils renvoient, ce qui n'en facilite pas la lecture.</p> <p>Sur la période 2010-2014, les effectifs du M1 ont varié entre 85 et 125 inscrits du fait de l'intégration de nombreux auditeurs en formation continue. Les effectifs sont globalement stables en M2.</p> <p>Les taux de réussite sont élevés mais correspondent aux standards rencontrés pour ce type de formation : ils varient entre 90 % et 100 % et sont légèrement plus faibles en FOAD (entre 70 % et 80 %).</p> <p>Le dossier ne mentionne aucune poursuite d'étude en Doctorat, ce qui confirme l'adossement plutôt limité de ce master à la recherche, mais aussi sa forte professionnalisation qui assure la très bonne intégration professionnelle des diplômés. En effet, les taux d'insertion à l'issue des M2 sont très élevés. La durée de recherche d'emploi est de moins de trois mois.</p> <p>Les changements d'orientation restent marginaux et s'opèrent essentiellement vers le master CCA, <i>via</i> une double diplômation en 18 mois (un an de spécialité BFA et six mois de CCA).</p>
Place de la recherche	<p>La place de la recherche n'est pas très importante dans la formation et se limite à un cours de méthodologie pour un mémoire qui doit être réalisé par les étudiants. Les EC qui interviennent dans la formation appartiennent à des laboratoires reconnus au niveau national (UMR et EA en économie-gestion et droit). La place de la recherche se concrétise par les enseignements des EC en économie et sciences de gestion dans les spécialités plus financières, ou d'EC en droit privé pour la spécialité gestion de patrimoine.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le master a une vocation professionnelle avérée notamment grâce au régime de l'alternance largement développé dans la plupart des spécialités de M2. Les volumes et le nombre des cours assurés par des enseignants professionnels sont conséquents. Il y a une vraie réflexion sur les métiers en relation avec la profession (emplois de niveau I) dans les secteurs bancaires et de l'assurance. La profession bancaire participe aux conseils de perfectionnement. Des conférences sur l'évolution des métiers sont dispensées tous les ans. Les étudiants ont la possibilité de participer à des forums pour rencontrer les professionnels du secteur banque et assurances à des « job dating » et à une conférence annuelle sur l'évolution des métiers.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés dans la rédaction de <i>curriculum-vitae</i>, des lettres de motivation, et accèdent aux offres de l'association des anciens. Les compétences professionnelles visées et les techniques maîtrisées sont expliquées dans les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles et les Annexes Descriptives aux Diplômes. Le contenu de la formation vise des compétences professionnelles précises en accord avec la profession.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants de M1 effectuent un stage « long » (de deux mois minimum à 18 semaines selon leur parcours antérieur).</p> <p>En M2, toutes les spécialités sauf C2C, sont dispensées en alternance. Les étudiants de la spécialité C2C effectuent un stage obligatoire de six mois en fin d'année. Le dossier n'est pas clair sur la valorisation des stages en M2 (nombre de crédits européens).</p> <p>Les stages « longs » font l'objet d'un rapport, d'une soutenance orale et d'une évaluation qualitative par le maître de stage. Les stages « courts » ne sont pas évalués. Les étudiants de M1 réalisent un mémoire ou un projet d'intérêt collectif valorisé à hauteur de cinq crédits européens.</p>
Place de l'international	<p>La formation est spécifiquement bancaire et nécessairement tournée vers des prérequis professionnels dans un cadre français. Ceci n'est pas de nature à attirer un grand nombre d'étudiants étrangers, d'autant plus qu'elle fonctionne largement sous le régime de l'alternance.</p> <p>Néanmoins, dans le cadre des accords Erasmus, des échanges de quelques étudiants (entrants et/ou sortants) sont effectués chaque année. Ces échanges concernent essentiellement des étudiants de M1. En effet, l'insertion dans le milieu bancaire et la formation en alternance imposent aux étudiants de M2 des entretiens de recrutement et un rythme de scolarité peu compatible avec un séjour à l'étranger. En termes d'accueil, la spécialité dispensée en FOAD semble davantage adaptée à l'intégration d'étudiants étrangers.</p> <p>Quelques cours sont dispensés en anglais en M2 notamment par des enseignants d'une université roumaine avec laquelle la formation a noué des accords privilégiés.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation recrute de manière classique, principalement des étudiants de L3 en <i>Economie-Gestion</i> parcours <i>Banque, finance, assurance</i> (accès de droit dans la formation classique). Ils doivent être également recrutés par un établissement bancaire pour accéder à la formation en alternance.</p> <p>Le nombre des candidatures est stable, voire en légère augmentation en M1 qui est désormais la porte d'entrée privilégiée du master, le nombre des candidatures directes pour le M2 étant assez faible. Le dossier ne précise pas l'origine des étudiants qui intègrent le M2.</p> <p>En fonction de leur parcours antérieur, les étudiants doivent suivre des cours de remise à niveau dans différentes matières en M1 et en M2. Il existe des passerelles entre la spécialité CAEI et le master <i>Comptabilité, contrôle, audit</i> de l'IAE. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité d'obtenir le double diplôme sous certaines conditions ainsi que des diplômes de l'Ecole de Management de Normandie (certaines spécialités accueillent quelques étudiants de cette école chaque année).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Tous les parcours et spécialités sont ouverts en formation initiale et continue. Un parcours de M1 est proposé en formation initiale classique et en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation). En M2, les spécialités CAEI, EMA et IP sont organisées selon le régime de l'alternance. Le M2 CAEI est également proposé en FOAD et toutes les spécialités sont ouvertes à la démarche de validation des acquis de l'expérience. Pour le cursus en FOAD, le dossier ne donne pas d'éléments sur les solutions adoptées pour faciliter l'apprentissage à distance de savoirs d'experts qualifiés difficilement transmissibles.</p> <p>La plateforme Moodle est largement utilisée (syllabus, résumés de cours, exercices). L'enseignement de l'anglais est présent dans toutes les spécialités (possibilité ou obligation de passer le TOEIC selon les spécialités). Les plateformes collaboratives sont également utilisées pour la préparation des certifications professionnelles, notamment celle de l'Autorité des Marchés Financiers. Des jeux pédagogiques et de simulations sont également intégrés à la pédagogie.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier n'est pas très détaillé sur les règles de délivrance du diplôme, les modalités de compensation et de capitalisation des notes pour les diverses spécialités.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées et le dossier n'est pas détaillé sur ce point. Les jurys de la formation prévoient une parité entre les membres professionnels et les enseignants du diplôme.</p> <p>Le fonctionnement des jurys et les règles de délivrances des crédits européens suivent les procédures prévues par l'université.</p> <p>Les affectations de crédits européens ne sont pas normées d'une unité d'enseignements à l'autre ; elles semblent globalement proportionnelles aux volumes horaires affectés aux enseignements.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il existe un document pour le suivi de l'acquisition des compétences (livret de l'étudiant alternant) qui permet d'analyser la progression de l'acquisition des compétences. Plusieurs rencontres sont organisées au cours de l'année entre l'étudiant, le maître d'apprentissage et le tuteur universitaire (trois rencontres par an). Les étudiants en formation classique disposent d'un livret numérique. Un manque de personnel est mentionné pour le suivi des étudiants, notamment les non alternants.</p> <p>Les annexes descriptives aux diplômes et les fiches RNCP sont complètes et précisent bien les compétences visées et acquises à l'issue de la formation pour chaque spécialité.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation assure un excellent suivi de ses diplômés : elle a ainsi mis en place diverses enquêtes sur le suivi des étudiants (insertion à six mois et à 30 mois). De plus, dans le cadre des projets, plusieurs groupes d'étudiants mènent également des enquêtes auprès des anciens diplômés. Enfin, le centre de formation des apprentis établit également des statistiques de suivi pour les étudiants ayant suivi la formation en alternance. Les taux d'insertion sont supérieurs à 90 % dans chacune des spécialités.</p> <p>Ces diverses enquêtes viennent compléter les statistiques et améliorer les taux de réponses (qui s'élèvent déjà à plus de 50 %) des études statistiques de suivi provenant de l'observatoire de l'université. Dans le cadre du projet de master, des étudiants utilisent chaque année ces enquêtes, pour analyser l'évolution des métiers et suggérer des modifications à apporter dans la formation.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement réunit une fois par an les équipes pédagogiques et des professionnels des secteurs de la banque et de l'assurance afin de réaliser une analyse critique des contenus de la formation. Ce conseil analyse également les évolutions des métiers visés et cherche à les intégrer dans la formation.</p> <p>Les trois conseils de perfectionnement annuels du centre de formation par apprentissage partenaire ne sont pas mentionnés.</p> <p>Des outils d'évaluation précis et normés (questionnaires) des enseignements par les étudiants sont utilisés à l'issue de chaque semestre. Les résultats de ces enquêtes sont complétés par des échanges lors de réunions pédagogiques. L'autoévaluation est mise en place dans la formation notamment au travers de la certification Qualicert de tous les diplômes de l'IAE. Cette certification prévoit notamment la mise à disposition de nombreux documents pour les étudiants. Elle constitue un gage de qualité sur l'autoévaluation.</p>
---	---

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Master Banque, finance, assurance, champ de formation Economie et gestion

Dans son rapport d'évaluation, l'HCERES met en exergue les points faibles suivants :

- Des liens avec la recherche un peu limités ;
- Des partenariats avec les entreprises d'assurances moins développés que ceux avec les établissements bancaires

Les recommandations de l'HCERES consistent ainsi à :

- Renforcer les liens avec la recherche,
- Renforcer les partenariats avec les entreprises du secteur de l'assurance.

Dans ce document, nous expliquons comment ces recommandations sont prises en compte dans l'évolution de l'offre de formation.

1. L'adossement à la recherche de la formation

Les débouchés des étudiants sont exclusivement professionnels avec des taux d'insertion très élevés grâce en particulier à l'alternance. Ainsi, il n'existe pas de demande de la part des étudiants pour un parcours post master en recherche. Cependant, nous avons bien pris note de l'évolution du cadre national des formations et en particulier de l'arrêté du 22 janvier 2014 qui prévoit, dans son article 16, que les masters doivent comporter obligatoirement une initiation à la recherche. Ainsi, un mémoire de recherche est dorénavant exigé pour tout étudiant inscrit en master. La préparation de ce mémoire s'accompagne de cours de méthodologie de la recherche, de l'inscription des étudiants dans un cycle de conférences et de la mise en place de cours d'ouverture qui constituent autant de pistes de recherche dans le domaine de la finance.

Un certain nombre de cours d'économie et de finance sont par ailleurs construits sur les dernières avancées de la recherche. Ainsi, dans le parcours Chargés d'Affaires Entreprises et Institutions (CAEI), les étudiants suivent des cours sur la théorie du financement, la gouvernance d'entreprise ou encore l'impact des asymétries d'information sur les relations bancaires. Dans le parcours Expertise des Métiers d'Agence, qui devient Responsables de Clientèle Pro / Agri (RCPA), les étudiants doivent suivre, en plus des cours sur la théorie du financement et des relations bancaires, un cours sur l'entrepreneuriat. Dans les parcours Gestion d'Actifs, Contrôle des risques et Conformité (G2C) et ingénierie patrimoniale¹, une initiation à la finance comportementale sera proposée. Dans le parcours G2C, les étudiants sont aussi formés à l'utilisation de la base de données Bloomberg. Bien évidemment l'ensemble de ces cours est dispensé en proposant une pédagogie adaptée à un public d'étudiants peu enclins à la formation théorique.

Les étudiants sont également associés à certains travaux de recherche menés par les membres de l'équipe pédagogique. Ainsi les étudiants des parcours CAEI et RCPA peuvent réaliser des enquêtes auprès des banques sur la banque de détail et les relations bancaires. Les étudiants du parcours G2C travaillent sur la chaîne du titre en relation avec l'Association Française des Titres (AFTI). Les étudiants du parcours Ingénierie patrimoniale (futur Master Gestion de patrimoine) sont associés à des études sur l'évolution de la pratique de la gestion de fortune.

Le mémoire de recherche (M1 ou M2) et le mémoire professionnel (M2 pour ceux qui ont déjà soutenu un mémoire de recherche) leur permet de concrétiser leur démarche de recherche.

Plusieurs enseignants-chercheurs en Droit, Economie ou Gestion sont dorénavant titulaires d'une Habilitation à Diriger des Recherches, ce qui peut permettre à certains étudiants d'aller plus loin dans une démarche de doctorat. Il est néanmoins à noter que, pour l'instant, cette situation ne s'est jamais présentée. Les étudiants s'inscrivent dans ce master pour s'insérer dans le secteur professionnel.

Enfin, de façon à améliorer l'adossement à la recherche de ce master, en dehors de l'activité individuelle de recherche des membres de l'équipe pédagogique, une démarche collective a été entreprise à travers la création d'un pôle émergent de recherche en Finance dans le cadre de la MRSH de l'Université de Caen. Ce groupe de travail rassemble des chercheurs en droit économie et gestion issus de différentes composantes de l'Université avec l'objectif de faire émerger des pistes de recherche pluridisciplinaires, de favoriser les collaborations et de présenter l'avancement des travaux des membres du groupe. Ce pôle de recherche a commencé à se réunir de manière régulière depuis novembre 2016.

¹ La spécialité ingénierie patrimoniale du master BFA doit évoluer, suivant la nouvelle nomenclature des diplômes, vers un Master Gestion de patrimoine.

2. Le développement de partenariat avec le secteur de l'assurance

Les étudiants issus du master BFA s'insèrent de manière prépondérante dans des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement. Seuls quelques étudiants spécialisés en ingénierie patrimoniale ou en gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité intègrent des compagnies d'assurance. Cela ne signifie pas que les étudiants ne travaillent pas sur les produits d'assurance ; ils le font dans le cadre des établissements bancaires qui pratiquent en France la bancassurance. 75% des produits d'assurance sont diffusés en France *via* les réseaux bancaires. Ils proposent aussi les produits d'assurance dans le cadre de leurs activités dans les entreprises d'investissement. La formation aux produits d'assurance est donc importante dans les programmes du master.

Un représentant de la profession des assureurs siège dans le conseil de l'IUP Banque Finance Assurance ce qui permet la circulation d'information entre le monde de l'assurance et notre formation. Une convention de coopération a aussi été signée avec l'IFPASS (Institut Français Des intervenants validés par Institut Français de la Profession de l'Assurance) qui nous permet de bénéficier de l'expertise de plusieurs professionnels repérés par cet organisme qui interviennent dans les enseignements (présentation des métiers, réglementation de l'assurance, produits d'assurance).

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE